

LES 6 COMBATS POLITIQUES ET IMPERATIFS QUALITE DE MEDECINS DU MONDE

Préambule :

Dans ses activités de santé comme dans ses combats politiques, la mission de MdM est de garantir un accès aux soins de santé de qualité, universel et durable, pour toutes et pour tous, sans aucune discrimination, sans aucun jugement, à travers notre approche fondamentale : soigner, témoigner et plaider, et accompagner les populations dans leur volonté de changement social.

Ainsi, les services de santé déployés ou soutenus par MdM doivent répondre à des impératifs qui concernent non seulement la qualité des pratiques médico-pharmaceutiques mais également la qualité de l'ensemble des activités des projets de santé. Dans ses projets, l'association veille donc à développer un accès convivial et propice à la santé mentale des personnes accueillies, à l'inclusion d'une approche genre et sexe positive dans les activités de santé et enfin à la participation des personnes afin de promouvoir leur pouvoir d'agir.

Par ailleurs, certains des combats de MdM s'accompagnent de positionnements de l'association visant notamment à dériminaliser certaines pratiques. Il est fondamental que chaque actrice et acteur de MdM soutienne activement ces combats.

LES COMBATS POLITIQUES

DROITS ET SANTE SEXUELLES ET REPRODUCTIFS (DSSR)

Jouir librement de sa sexualité, sans danger ni violence, sans craindre une grossesse non intentionnelle ou une infection, est un enjeu clé de santé. Pourtant, accéder à des informations fiables et non jugeantes, ainsi qu'à des services de prévention et de soins pour bien vivre et comprendre sa sexualité reste un défi majeur dans l'ensemble de nos pays d'intervention.

Dans les contextes de crise, les risques de mortalité maternelle et de violences sexuelles sont exacerbés. Les populations précarisées sont surexposées aux risques de pathologies infectieuses, de grossesses non intentionnelles, de cancers génitaux et de violences sexuelles, physiques et psychologiques.

C'est pourquoi Médecins du Monde se bat pour l'accès universel aux droits et santé sexuels et reproductifs (DSSR).

Les DSSR impliquent que chaque personne puisse :

> exercer ses droits sexuels et reproductifs : notamment le droit à son autonomie corporelle, le droit de choisir quand avoir un enfant ou non, de décider d'avoir des relations sexuelles, de se marier ou non, et avec qui. Lorsque ces droits humains sont niés, la santé sexuelle et reproductive est entravée.

> accéder à des services de santé sexuelle et reproductive pour être accompagnée dans ses choix et répondre à ses besoins. Ces services essentiels sont variés et ne se limitent pas à la lutte contre les Infections Sexuellement Transmissibles et aux enjeux liés à la grossesse, à l'accouchement et aux soins postnataux. Les DSSR comprennent aussi la prévention et prise en charge des cancers génitaux, l'éducation complète à la sexualité, l'accès à la contraception ou à un avortement, et la prise en charge des troubles de la fertilité.

Face à ces enjeux nombreux, Médecins du Monde priorise trois aspects trop souvent négligés du continuum de soins en santé sexuelle et reproductive :

- 1. La lutte contre les grossesses non intentionnelles,**
- 2. La prévention et prise en charge du cancer du col de l'utérus,**
- 3. L'accès aux DSSR dans les contextes de crise, avec un accent particulier sur la prévention et la réponse aux violences sexuelles, physiques et psychologiques**

Accès à l'avortement sécurisé : Médecins du Monde milite pour une décriminalisation de l'avortement en reconnaissant le droit des personnes à avoir ou non des enfants, à choisir le nombre de leurs enfants et l'espacement entre les naissances. Ainsi, toute femme doit avoir le choix de recourir à la contraception pour éviter une grossesse non intentionnelle et avoir accès à l'avortement sans risque et légal, le cas échéant. MDM adopte ainsi une approche pro-choix, et mettra tout en place pour que l'accès à l'avortement soit possible pour chaque femme dans l'ensemble des projets et pour tout combat politique.

MIGRATION, EXIL, DROITS ET SANTÉ (MEDS)

Les personnes migrantes, dont les mineur.es non accompagné.es MNA, rencontrées sur nos terrains, sont victimes de politiques répressives et maltraitantes, dans leur parcours migratoire et dans les pays dits d'accueil, qui ont un impact négatif sur leur santé et leur accès aux droits.

MdM plaide pour :

- L'accès aux droits et à la santé tout au long du parcours.
- L'accueil digne et inconditionnel permettant l'accès aux droits fondamentaux notamment le droit à la sécurité, à la santé, au logement, aux droits de l'enfant.
- L'accès à une protection et une prise en charge adaptée pour les MNA en France
- L'élimination de toutes formes de violences sur le parcours migratoire ou dans les pays d'accueil
- Une protection contre les traitements cruels

En France et à l'international nous soignons les personnes éloignées des services de santé du fait de leur situation administrative et les accompagnons vers le droit commun.

Chaque fois qu'en France, des attaques sont faites contre les droits des personnes étrangères, et donc contre leur droit à la santé, nous menons un plaidoyer pour contrer ces attaques.

Partout nous plaidons pour des services adaptés et une prise en compte des difficultés d'accès, notamment les barrières socioculturelles ou linguistiques (accès à la traduction, pair-éducation) et luttons contre la discrimination, la stigmatisation et l'exclusion.

En France, nous nous mobilisons pour que les enfants et les adolescent.e.s soient pris en charge par les organismes de protection de l'enfance.

REDUCTION DES RISQUES (RdR)

La réduction des risques est une approche pragmatique qui vise à réduire les risques liés à des pratiques de consommation de produits psycho actifs et/ou à l'exercice du travail du sexe. Ces risques sont liés à la santé (exposition au VIH, aux hépatites, aux Infections Sexuellement Transmissibles (IST) et aux violences).

La réduction des risques comporte une dimension politique car elle concerne en général des publics discriminés, stigmatisés au regard de leurs pratiques et est liée à des sujets empreints d'idéologies et/ou de représentations.

Cette approche, fondée sur la santé publique et les droits humains, place au cœur de son principe d'intervention le postulat que les personnes concernées ne veulent pas ou ne peuvent pas toujours modifier leur mode de vie et qu'aucune condition préalable ne doit être posée à l'exercice de leur citoyenneté ou à leur accès à la santé et aux droits.

Malgré de fortes oppositions morales dans certains contextes, la réduction des risques, d'abord illégale, s'est imposée comme une réponse de santé publique efficace. Aujourd'hui cette approche est reconnue par la

communauté internationale et recommandée comme la méthode la plus efficace pour garantir un accès effectif à la santé globale des personnes usagères de drogues, travailleur.se.s du sexe et personnes LGBTQI+.

MdM plaide pour :

- **La suppression de politiques répressives qui poussent les personnes à se cacher, à dissimuler leurs pratiques et les éloignent des structures de prévention et de soins.**
- **Un cadre légal et des politiques publiques permettant la création de dispositifs pérennes de RDR, l'accès effectif à ces structures, la reconnaissance et le financement des associations communautaires.**
- **La levée de toutes les sanctions pénales et administratives liées à l'usage de drogues pour les délit mineurs et sans violences**
- **Un cadre légal pour la régulation de la production, la vente et l'utilisation des drogues**
- **La dériminalisation du travail du sexe**

Travail du sexe : Du fait de l'effet délétère des lois qui répriment les travailleuses/eurs du sexe, limitent leurs capacités d'agir, leur émancipation et concourent à leur stigmatisation sociale, Médecins du Monde-France se prononce en faveur d'une **dériminalisation du travail du sexe** et d'une application effective et durable des cadres juridiques internationaux et nationaux permettant de protéger les personnes en situation d'exploitation et de vulnérabilité. MDM réfute toute représentation homogène et cloisonnée du travail du sexe. Les politiques publiques relatives à la protection et à la santé des travailleuses/eurs du sexe doivent pouvoir appréhender la diversité de ces situations et répondre de manière différenciée à la pluralité des situations individuelles des travailleuses/eurs du sexe, en intégrant les questions d'âge, d'orientation sexuelle et d'identité de genre.

SANTE ENVIRONNEMENT

L'environnement dans lequel les personnes vivent et travaillent impacte leur santé, de façon positive ou négative. Un environnement dégradé nuit à l'état de santé : maladies pulmonaires, plaies non-traitées, difficulté de suivi, d'accès aux traitements, continuum de soins interrompu, maladies professionnelles non reconnues et donc difficulté de les prendre en charge pour les personnes qui en sont victimes. Médecins du Monde agit avec les personnes concernées par des conditions de vie et/ou de travail dégradées, sur les causes et les solutions pour tenter d'y remédier et pour favoriser l'accès à la santé.

L'enjeu est également de faire reconnaître l'impact de tous ces facteurs sur l'état de santé général des personnes et l'importance de leur prise en compte notamment dans les politiques publiques de santé. L'exposition aux risques, pour la santé, liés à l'habitat insalubre/informel et le travail précaire/informel se conjugue par ailleurs à un rejet systématique, manifesté au quotidien, de la part d'habitants, d'élu·es et de médias. Ce rejet touche particulièrement des populations discriminées et en situation de vulnérabilité.

MdM demande :

- **L'accès à la santé, à la promotion de la santé, à l'eau, aux sanitaires, aux ramassages d'ordures, aux services d'hygiène quelles que soient les conditions de vie des personnes.**
- **La résorption effective des squats et bidonvilles en France, quelle que soit l'origine des personnes y habitant, via des politiques globales, garantissant la participation des personnes concernées pour construire des alternatives.**
- **La lutte contre tous les facteurs dégradant la santé des travailleurs et travailleuses précarisé.es, en particulier contre l'utilisation délétère des pesticides.**
- **La mise en place de mesures de réduction des risques pour agir sur la santé mentale et physique des personnes impactées par des conditions de vie et de travail dégradées.**
- **L'intégration aux politiques de santé de la prise en compte des besoins spécifiques des personnes faisant face à des environnements de vie ou de travail dégradés**

DROITS ET SYSTEME DE SANTE

(Actuellement, ce combat est porté uniquement en France)

Considérant la santé comme un droit humain fondamental et inaliénable, MdM défend un système de soins et de prévention garanti par la puissance publique, permettant un égal accès à la santé et aux droits pour toutes et tous et fondé sur les principes d'équité, de solidarité et d'implication des usagères.ers. Nous nous mobilisons pour un système de protection et couverture santé universelle. Nous nous battons pour une protection maladie et des structures de prévention et de soins répondant aux besoins de santé de toutes et tous, sur l'ensemble du territoire, en métropole et outre-mer.

3 sous-thématiques :

- **Accès aux droits santé**
- **Accès aux dispositifs et structures de soins et de prévention**
- **Accès effectif aux médicaments et technologies de santé de qualité**

ESPACE HUMANITAIRE

MdM intervient dans de nombreux contextes de crises. Nous sommes témoins de l'intensification des crises: conflits, insécurité alimentaire, conséquences du dérèglement climatique, inégalités de genre, paralysie du système politique multilatéral se superposent pour créer des crises de plus en plus complexes.

Ces crises impactent la santé des personnes et entraînent :

- **Violation du droit à la santé et rupture de l'accès aux soins,**
- **Vulnérabilisation des personnes,**
- **Affaiblissement des Etats et des systèmes de santé,**
- **Création de besoins en santé spécifiques.**

MdM est témoin, dans ces différents contextes de crise :

- **du non-respect du droit international et des principes humanitaires,**
- **d'une véritable réduction de l'espace humanitaire, impactant notre capacité d'agir.**

Le droit international humanitaire (DIH) stipule que même la guerre a des règles et protège les populations civiles dans un conflit, mais il n'est pas respecté. C'est le rôle de MdM, comme d'autres acteurs, de rappeler l'existence de ce droit et d'appeler à ce qu'il soit respecté par toutes les parties d'un conflit (Etat comme groupe armé) mais aussi par les autres Etats tiers, qui ont l'obligation de le faire respecter.

MdM rappelle aussi que les humanitaires agissent selon des principes d'humanité, d'impartialité, de neutralité et d'indépendance, et appelle à ce qu'ils soient respectés par tous les acteurs étatiques et non étatiques.